



MINISTÈRE DELEGUE AUPRERS DU MINISTERE DE L'ENERGIE,  
DES MINES, DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT, CHARGÉ  
DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT

Quelles 'Actions au niveau Territorial pour réduire  
l'empreinte écologique du Maroc et renforcer  
l'adaptation aux changements climatiques

# Adaptation

- **Tous les pays devraient présenter une communication sur l'adaptation et un plan sur l'adaptation, séparément ou dans une CPDN (art. 7) :**  
**Nécessité de définir les priorités, la portée et les objectifs d'adaptation au niveau national**
- Un «**appui international renforcé**» sera fourni en permanence aux pays en développement, pour produire leurs communications et leurs plans nationaux sur l'adaptation (articles 9, 10 et 11 (art. 7 (13))).
- **En 2017, le comité de l'adaptation fera un examen des dispositifs institutionnels sur l'adaptation** mis en place par la Convention, (Décision, para 43 b).
- La COP invite les **organisations de l'ONU et des institutions financières internationales, régionales et nationales compétentes, à l'informer sur la manière dont leurs programmes d'aide au développement ou de financement climatique, comportent des mesures de protection contre les risques climatiques** (Décision, para 44).

# INDC Maroc : Objectifs d'atténuation

- **Objectif inconditionnel**

- Une réduction de **13 %** des émissions de GES en 2030 par rapport aux émissions projetées à la même année selon le scénario « cours normal des affaires » (CNA).

- **Objectif conditionnel**

- Une réduction supplémentaire de **19 %** réalisable à certaines conditions, ce qui porterait à **32 %** la réduction totale des émissions de GES en 2030 par rapport aux émissions projetées à la même année selon le scénario CNA.

# INDC MAROC : Opportunités pour l'atténuation

Secteurs	Projets
Énergie	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Plan solaire</b></li><li>• Plan de développement photovoltaïque</li><li>• Programme éolien</li><li>• Centrales hydro-électriques</li><li>• <b>Efficacité énergétique dans les bâtiments publics</b></li><li>• Efficacité énergétique dans l'industrie</li></ul>
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pompage solaire pour l'irrigation</li><li>• <b>Transformation des déchets de la trituration d'olives</b></li></ul>
Forêt	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Reconstitution de forêts</b></li></ul>
Villes	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Villes sobres en carbone</b></li><li>• Programme de chauffe-eaux solaires « Shemsi »</li><li>• Programme intégré de développement photovoltaïque</li></ul>
Transport	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Programme de renouvellement du parc de transport</b></li><li>• Efficacité énergétique</li><li>• Intégration du changement climatique dans la stratégie nationale</li></ul>
Déchets	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Valorisation énergétique des déchets</b></li></ul>

# La vision du Maroc face aux risques d'impacts du changement climatique (CPDN)

Mise en œuvre d'une approche sectorielle, adaptée aux circonstances des entités territoriales comme les zones de montagne, le littoral, les oasis, les zones agricoles et les zones urbaines. Les objectifs finaux se concerneront prioritairement :

- **La protection des populations**, à travers une approche préventive de gestion des risques, notamment **dans les zones les plus menacées** (le littoral, les zones de montagnes, les zones à forte propension de désertification et les oasis), qui s'appuie sur un système d'observation et de recherche pour mieux appréhender les risques climatiques actuels et à venir;
- **La protection du patrimoine naturel, de la biodiversité, des forêts et des ressources halieutiques**, à travers une approche d'adaptation ancrée dans la protection des écosystèmes. Le Maroc s'engage à restaurer les écosystèmes et à renforcer leur résilience, à lutter contre l'érosion des sols et à prévenir les inondations;
- **La protection des systèmes productifs sensibles au changement climatique, comme l'agriculture et le tourisme ainsi que des infrastructures fortement à risque**. La ressource en eau étant le principal facteur limitant pour un développement durable du Maroc, le Royaume a récemment développé une Stratégie Nationale de l'Eau, qui a pour objectifs l'amélioration de la gestion appropriée et concertée des ressources en eau, la préservation de la
- **La protection du patrimoine immatériel du Royaume** à travers des actions d'éducation et de sensibilisation et des efforts de conservation des bonnes pratiques ancestrales dans des secteurs hautement vulnérables, comme l'eau et l'agriculture.

# Objectifs du MAROC pour renforcer sa résilience

## A l'horizon 2020 :

- Substitution des prélèvements à partir des nappes surexploitées par des prélèvements à partir des eaux de surface;
- Augmentation de la superficie actuelle sous irrigation localisée;
- Reconstitution des forêts.

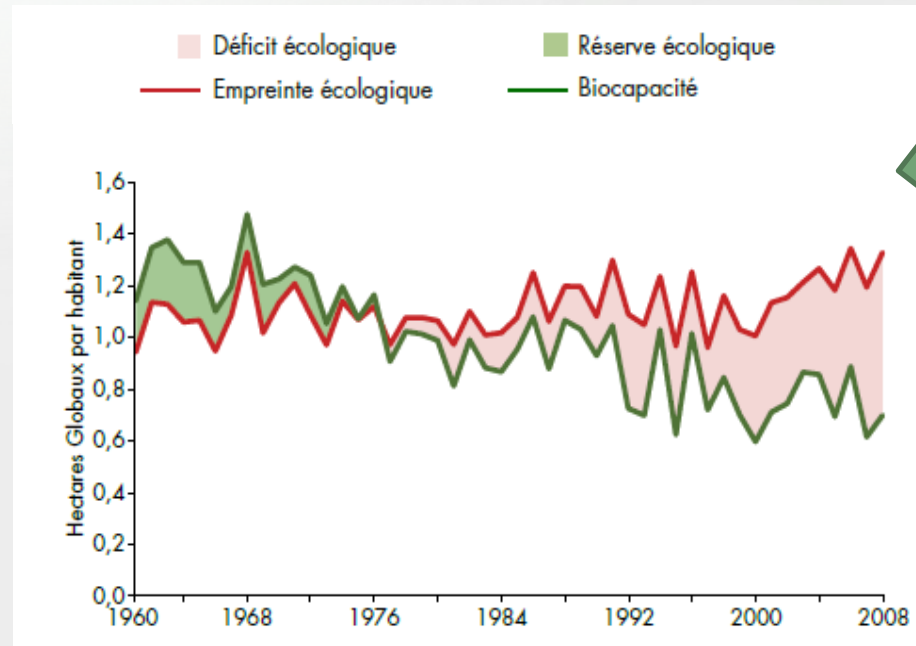
## A l'horizon 2030 :

- Dessalement pour l'alimentation en eau potable de plusieurs villes et centres;
- Réutilisation des eaux usées épurées;
- Construction de 38 nouveaux barrages et réalisation de l'inventaire et du traitement de tous les sites vulnérables aux inondations;
- Raccordement au réseau d'assainissement et épuration des eaux usées à 100 % en milieu urbain;
- Économie de 2,4 milliards de m<sup>3</sup>/an d'eau en irrigation;
- Amélioration du rendement des réseaux d'eau potable et industrielle;
- Recharge artificielle des nappes;
- Reconversion massive de l'irrigation de surface et par aspersion à l'irrigation localisée;
- Reconversion de près d'un million d'hectares de céréales vers les plantations fruitières pour protéger les espaces agricoles de toutes les formes d'érosion, notamment l'érosion hydrique;
  - Traitement contre l'érosion dans 22 bassins versants prioritaires de 1 500 000 ha (75 000 ha/an) sur une période de 20 ans.

➔ Renforcement de la résilience des populations les plus exposées aux effets néfastes attendus des CC

# Introduction : Empreinte Ecologique et Bio capacité

Empreinte écologique du Maroc par habitant au regard de la bio-capacité disponible



hectare global par personne

Depuis les années 70, l'Empreinte Ecologique du Maroc est supérieure à sa Bio capacité

Empreinte Ecologique



Population



Consommation



Technologie

Bio capacité



Superficie



Bio productivité

# Une Impulsion Donnée au Plus Haut Niveau pour faire face à la dégradation de l'Environnement

*« élaborer un projet de Charte nationale globale de l'environnement, permettant la sauvegarde des espaces, des réserves et des ressources naturelles, dans le cadre du processus de développement durable. »*

*Sa Majesté le Roi Mohamed VI  
Extrait du discours du Trône de 2009*

*« Parachever la construction d'un modèle de développement et de démocratie [...] » dont la « vocation est de favoriser la réalisation d'un développement durable » en le « formalisant dans un projet de Loi Cadre »*

*Sa Majesté le Roi Mohamed VI  
Extrait du discours du Trône de 2010*



# Une Impulsion Donnée au Plus Haut Niveau pour faire face à la dégradation de l'Environnement : charte Nationale de l'Environnement et du DD

CNEDD



Opérationnalisation juridique

Loi Cadre

- ⊙ Cadre de référence pour unifier l'action de l'Etat en matière d'Environnement et de DD.
- ⊙ Orientation des politiques publiques
- ⊙ Contribution à l'intégration des préoccupations environnementales dans toutes les politiques publiques.

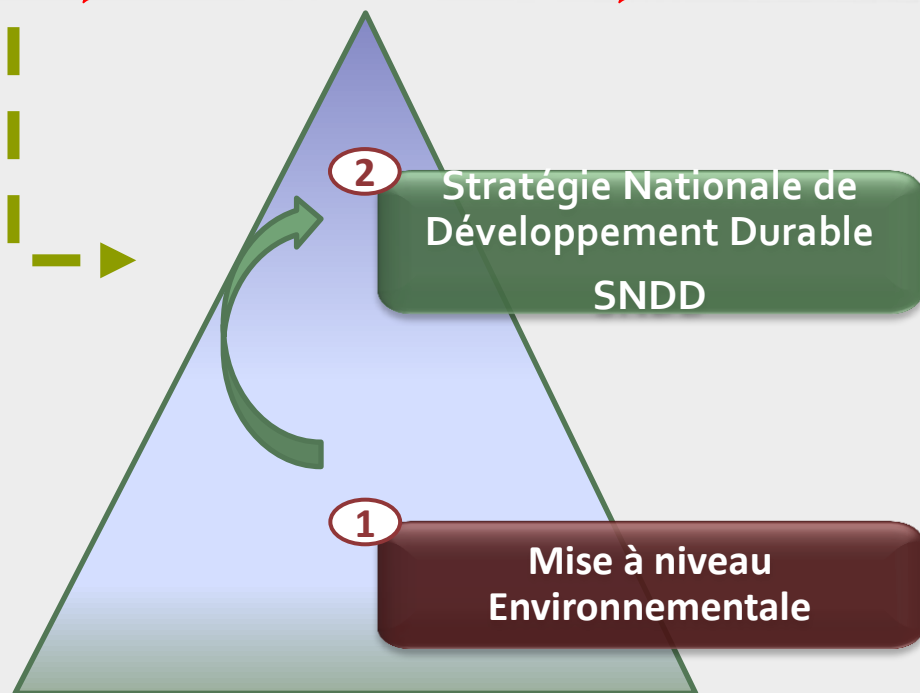
Opérationnalisation technique

2

Stratégie Nationale de Développement Durable  
SNDD

1

Mise à niveau  
Environnementale



# Programmes de Mise à Niveau Environnementale

## Programme National d'Assainissement Liquide et d'Épuration des Eaux Usées (PNA)

### → Objectifs :

- Atteindre un taux de **raccordement global au réseau d'assainissement** en milieu urbain de 75% en 2016, de 80% en 2020 et de **100% en 2030**.
- Atteindre un taux de **traitement des eaux usées** de 50% en 2016, de 60% en 2020 et de **100% en 2030**.
- Traiter jusqu'au niveau tertiaire les eaux usées et les réutiliser à à 50 % en 2020 et 100% en 2030.
- Coût du programme : **50 Milliards de Dirhams**.



### Chiffres clés des réalisations

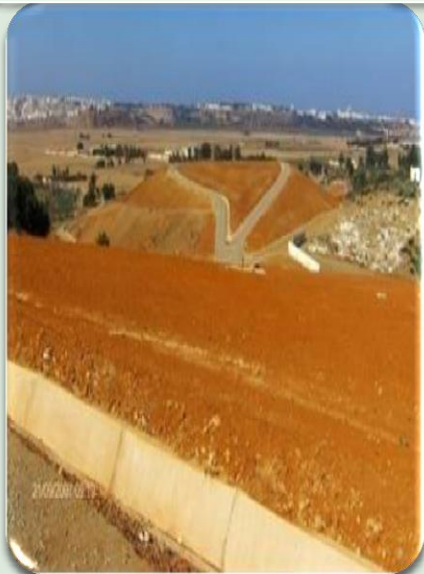
- Augmentation du taux de raccordement au réseau des eaux usées à **74%** (contre 70% en 2005).
- Augmentation du taux d'épuration des eaux usées à **322 millions de m3** par an (19,5% traitées au niveau tertiaire) soit 43 % du volume total contre 8% en 2005. Ce taux atteindra 55% après l'achèvement des travaux des stations de traitement en cours de réalisation soit 96 millions de m3 de plus par an (2,5 % traitées au niveau tertiaire).
- Réalisation de **102 STEP** (contre 21 en 2005) dont 41 avec le traitement tertiaire.
- **63 STEP** en cours de réalisation dont 11 avec le traitement tertiaire.

# Programmes de Mise à Niveau Environnementale

## Programme National de Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés (PNDM)

### ➔ Objectifs

- ➔ Assurer la collecte et le nettoyage des déchets ménagers pour atteindre un **taux de collecte** professionnalisée ( gestion déléguée) de 85% en 2016 et **90% en 2022**.
- ➔ Réaliser les Centres d'Enfouissement et de Valorisation (CEV) des déchets ménagers et assimilés au profit des DMA de tous les centres urbains (100%) en 2022.
- ➔ Réhabiliter ou fermer toutes les décharges non contrôlées (100%) en 2022.
- ➔ Développer la filière de « tri-recyclage-valorisation », pour atteindre un taux de 20% de recyclage et de 30% sous d'autres formes en 2022.
- ➔ Coût du programme : 40 Milliards de Dirhams.



### Chiffres clés des réalisations

- Augmentation du taux de collecte à **85%** contre 44% avant 2008.
- Mise en place de **22 CEV**, soit une capacité de traitement de 53% des DMA (3,37 MT/an). Cette capacité atteindra 60% après achèvement des projets en cours de réalisation.
- Réhabilitation de **25 décharges non contrôlées** et **28 en cours de travaux**

# Programmes de Mise à Niveau Environnementale

## Programme National de Valorisation des Déchets

### ➔ Objectifs

- ➔ Promotion d'une **gestion intégrée et durable des déchets**.
- ➔ Organisation des filières de recyclage et de valorisation des déchets.
- ➔ **Réduction du gaspillage des ressources** .
- ➔ Minimisation des impacts engendrés par les activités humaines et industrielles.
- ➔ Promotion des investissements et création des postes d'emploi.

### Etat d'Avancement

#### Filières en cours de développement à ce jour :

- ▶ Polychlorobiphényles (PCB) ;
- ▶ Batteries ;
- ▶ Déchets incluant du plastique ;
- ▶ Pneus ;
  
- ▶ Huiles lubrifiantes ;
- ▶ Papier-carton ;
- ▶ Huiles alimentaires ;
  
- ▶ Déchets des Equipements Electriques et Electroniques ;
- ▶ Déchets de construction/démolition ;
- ▶ Démantèlement et valorisation des voitures.

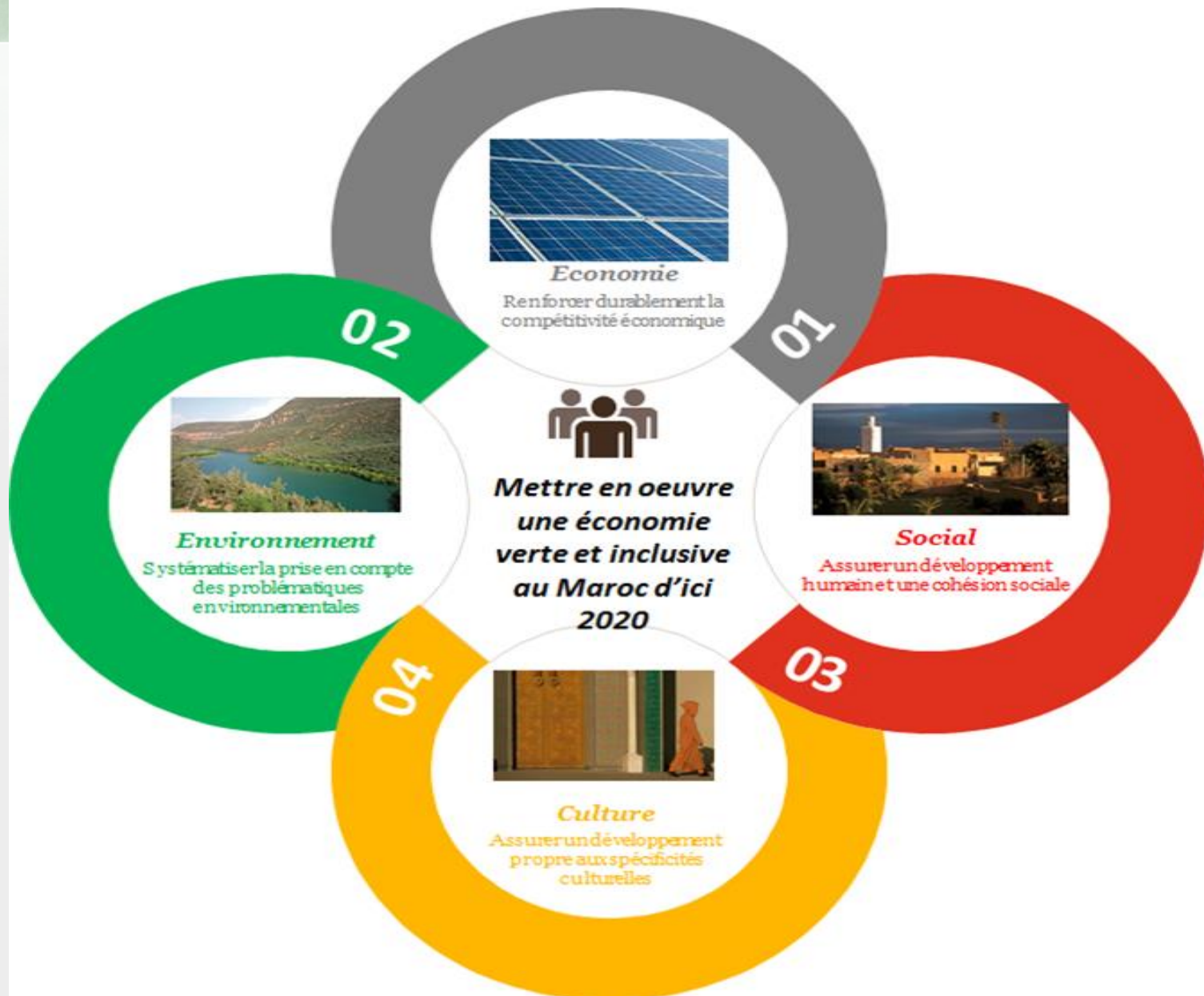
# *Dispositif de prévention et de veille Environnementale au niveau national et régional*

- **Observatoire National de l'Environnement du Maroc (ONEM)** : a pour objectif d'améliorer les connaissances et développer les outils d'aide à la prise de décision en matière de protection de l'environnement et du développement durable en assurant la **gestion de l'information environnementale et sa publication** (l'élaboration des Indicateurs de développement durable, le suivi de l'état de l'environnement, etc. ).
- Les SIREDDs et le suivi des indicateurs qui devront être actualisés pour tenir compte du suivi des ODD
- Les SRECC (schémas régionaux de préservation de l'environnement et de lutte contre les CC avec l'actualisation des rapports régionaux de l'environnement (4 sont lancés en 2016);
- **Observatoires Régionaux de l'Environnement et du Développement Durable (OREDD)** : mis en place dans une vision décentralisée pour assurer un suivi permanent de l'état de l'environnement régional, et assurer la convergence et la coordination avec les différents acteurs publics, privés et de la société civile.
- Les **Directions Régionales de l'Environnement** en cours de mise en place.
- **Laboratoire National de l'Environnement (LNE)** : chargé de la surveillance de l'état de l'environnement, principalement de l'eau et de l'air.
- **Les Etudes d'Impact sur l'Environnement (EIE)** : représentent un outil d'évaluation environnemental qui permet d'évaluer des impacts des projets soumis à la commission nationale ou régionale, en fonction de la taille des projets.

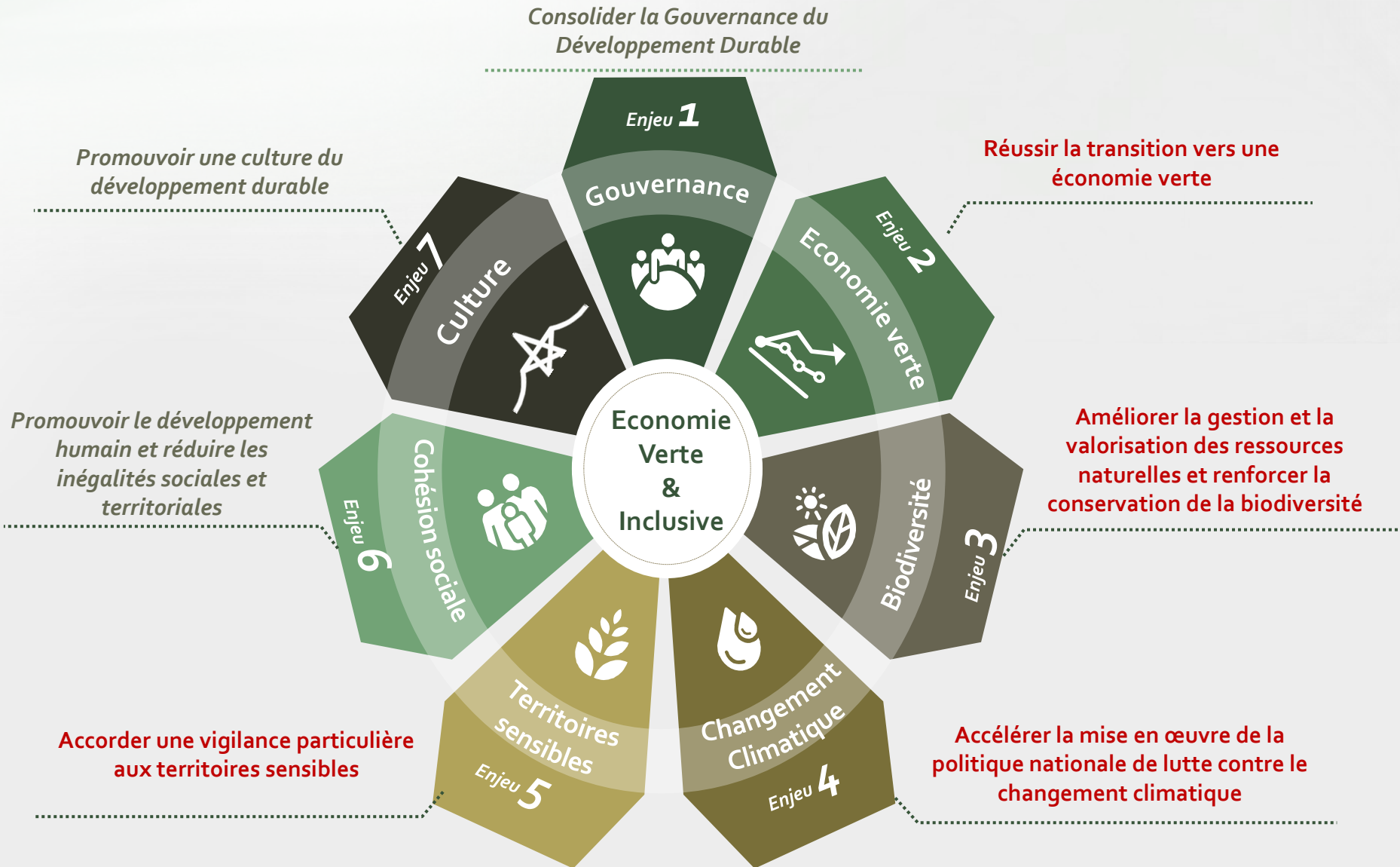
## *Mécanismes Financiers*

- **Fonds de dépollution industrielle (FODEP)** : vise la mise à niveau des industries nationales sur le plan environnemental, et ce, en les aidant à réduire leurs rejets liquides, solides et gazeux.
- **Mécanisme Volontaire de Dépollution Industrielle Hydrique (MVDIH)** : fournit un appui technique et financier aux entreprises industrielles artisanales à la mise à niveau environnementale en réduisant le déversement des eaux polluées grâce à l'installation des équipements de traitement de l'eau.
- **Fonds National de l'Environnement (FNE)** : est un compte spécial de l'état dont l'objectif est la contribution au financement des projets de gestion de déchets solides, de dépollution des eaux domestiques et industrielles, et de prévention de lutte contre la pollution atmosphérique.

# Vision de la SNDD



# 7 enjeux prioritaires de la SNDD







# Enjeu 2: Réussir la transition vers une économie verte

## Principaux secteurs permettant la réussite de la transition vers une économie verte

### Agriculture - Valorisation de l'eau agricole



- Gestion des déchets agricoles
- EnR, notamment en irrigation
- Agriculture biologique
- Dessalement eau de mer, agricole vs EnR

### Pêche



#### -Repos biologique et pêche sous quotas

- Protection sociale des pêcheurs et formalisation de l'informel

### Forêt



#### -Limiter les prélèvements non contrôlés

- Filière Bois- Foret

### Industrie



#### -Gestion durable des parcs industriels

- Emergence des nouvelles filières industrielles
- Dépollution industrielle

### Energie



- Mesures réglementaires à parachever
- Efficacité énergétique dans les bâtiments, l'industrie et le transport

- Schéma national gazier
- Energies renouvelables
- Tiers investissement



### Mines



- Renforcer et achever le cadre institutionnel, législatif et réglementaire
- Renforcer la prise en compte des impacts environnementaux et sociaux à tous les niveaux
  - études d'impacts, exploitation, post mine, etc.

- Usage du chrome dans les tanneries
- Stations de dépollution chromique et stations de désulfurage
- Fours à gaz
- Conditions et normes de sécurité du travail

### Artisanat



- Renouvellement du parc des véhicules
- Renforcement de la stratégie de développement de la compétitivité logistique

### Transport



- Gestion durable des sols et de la biodiversité
- Conservation du littoral
- Synergie intersectorielle et cohérence entre la vision 2020 et le PNA et PNDM

### Tourisme



- Structuration des filières tri/valorisation des déchets
- Passage de l'informel à une économie sociale et solidaire

### Déchets



- Construire la ville sur la ville
- Efficacité énergétique dans les bâtiments
- Plan de déplacement urbain, durable
- Préserver les terres périurbaines, riches en potentialités agricoles

### Urbanism



# CONCLUSION

1. Le Maroc a clairement entamé la transition vers une économie verte, notamment grâce à sa Stratégie Nationale de Développement Durable.
2. Le Maroc a déjà mis en place un cadre institutionnel, réglementaire et incitatif pour favoriser l'investissement et il est très engagé sur la scène internationale en matière de lutte contre changements climatiques.
3. Le Maroc offre un excellent climat d'investissement.
4. Le Maroc est déterminé à concrétiser sa vision en mettant en œuvre ce **Plan d'Investissement Vert**.
5. **Le Maroc est déterminé à contribuer à l'effort mondial de lutte contre les changements climatique, tout en renforçant sa résilience aux effets néfastes attendus.**



*Merci de votre Attention*